



## Dois on continuer de payer le loyer si la personne a quitter le l

-----  
Par Speut

Bonjour,

J ai une amie qui se sépare, ils ont acheté une maison ensemble et ne sont ni marier et ni pacsé.

Mr a été violent avec elle. Elle a porter plainte 2fois. je l héberge en attendant.

Ils ont décidé de mettre la maison en vente mais mr reste dans cette maison.

Mon amie ne veut pas retourner en sa présence mais elle continue de payer son loyer alors qu elle n y est plus.

Est elle toujours obliger de payer ou il a t il un moyen qu'elle ne paie plus le remboursement de sa maison.

Merci pour vos réponse afin de lui venir en aide.

-----  
Par janus2

Bonjour,

Difficile de vous suivre !

Vous dites : "ils ont acheté une maison ensemble" puis après : "elle continue de payer son loyer".

Alors, est-elle propriétaire ou locataire ?

-----  
Par Speut

Bonjour, oui ils sont propriétaires,ils ont acheté cette maison il y a 1ans et demi, puis leur relation c est dégrader pour divers raison, mon amie avait décidé de ce séparer de lui et donc de vendre la maison mais le temps de la mise en vente elle a dus quitter la maison parce que Mr a été violent, elle a porter plainte 2fois contre lui.

Du coup son choix a ete de partir avec son fils pour sa sécurité,je l héberge en attendant et mr reste toujours dans leurs maison.

Ma question est la suivante, comme elle ne vie plus dans cette maison, doit elle continuer à payer le remboursement du prêt car tout les mois elle verse sur un compte commun une certaine Somme pour payer l eau l'électricité etc..alors qu'elle ne vie plus dedans et que c'est mr qui en profite..

Il y a bien des démarches à faire...